



S<sub>1</sub> C<sub>3</sub> R<sub>1</sub> A<sub>1</sub> B<sub>3</sub> B<sub>3</sub> L<sub>1</sub> E<sub>1</sub> C<sub>3</sub> L<sub>1</sub> U<sub>1</sub> B<sub>3</sub>

T<sub>1</sub> H<sub>4</sub> E<sub>1</sub> D<sub>2</sub> I<sub>1</sub> N<sub>1</sub> G<sub>2</sub>

# Compte rendu de l'assemblée générale du 15 octobre 2013

Participants :

Fabienne, Guido ALBRECHT - Renée D'ANDREA - Philippe FERNSNER - Liliane et Lucien GEORGE - Brigitte GRIMMER - Alice JOURDE - Hélène KOENIGSECKER - Armandine KUNTZ - Benoît et Jessica PETRY - Arlette ZEYER - Bernadette PORTHA - Josiane BECKER - Lucienne BRISSON - Nicole REB

Représentants la Commune : Jean-Paul HILPERT - Maire de THEDING  
Tuilo PALA - Adjoint

Excusés : Monique et Marcel HENE - Olivier MAUFFREY et Elisabeth REMY

Ordre du jour :

## 1 Approbation du compte rendu de l'année précédente

Aucune observation n'étant formulée, à part une omission dans la liste des participants qui sera rectifiée, le compte rendu de l'assemblée générale est définitivement adopté.

## 2 Bilan moral et sportif

Nous avons eu une année scrabbleuse quelque peu mouvementée.

En effet, une discorde a eu lieu au moment des qualifications interclubs.

Dans l'impossibilité pour THEDING de former deux équipes, nous avons dû faire un choix qui n'a pas été facile.

Sachant que trois de nos joueurs, à savoir Daniel DURAND, Brigitte HAFFNER et Philippe FERNSNER ayant remporté le titre de champions de Lorraine de scrabble classique par équipe étaient donc qualifiés pour la finale à PARIS, nous avons décidé de sélectionner les autres joueurs méritants du club pour former l'unique équipe possible.

Hélas cela n'a pas été du goût de tout le monde et a suscité de la part de deux personnes des réactions brutales.

Démissions de Daniel et Brigitte

Démission également très étrange et sans explication de Nicole PARAGE

Chantal ARTALE, a également démissionné du Club.

Après avoir incendié plusieurs membres par des menaces écrites, dont copie à la Gendarmerie et au Procureur de la République, le Club a réagi et a également pris contact avec ces derniers car dans un de ses écrits, Chantal sous entendait qu'il y avait « abus de faiblesse ». L'affaire est désormais classée.

Les résultats sportifs des joueurs sont louables :

- 1 joueur en série 2
- 3 joueurs en série 3
- 2 joueurs en série 4
- 5 joueurs en série 5

Le club est toujours bien représenté quant à la participation des joueurs aux compétitions nationales, fédérales et régionales.

Cette année nous avons eu 6 qualifiés aux championnats de France

- A Vichy : Bernadette
- A Mandelieu : Olivier, Philippe, Cédric et Guido ; Bernadette ayant dû déclarer forfait

Malheureusement nous n'avons pas eu la même chance aux qualifications interclubs.

Les estivales sont quelque peu essoufflées. Nous avons dû déclasser 4 estivales qui sont passées de TH2 à TH2 Catégoriel vu le nombre restreint de participants.

Il faut revoir la formule sous une autre forme.

Le scrabble-club remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien logistique au club quant à la gratuité des salles ainsi que notre correspondante du Républicain Lorrain, Chantal JEDAR, qui nous gâte énormément quant à la qualité de ses articles.

### **3 Bilan financier**

Les comptes financiers ont reçu la validation et le quitus de Monique HENE

Benoît PETRY présente aux membres présents le bilan financier du club de THEDING.

Il faut savoir que ce bilan est visible, uniquement par les membres, sur le site INTERNET du CLUB.

Bernadette PORTHA demande des explications quant au prix du repas de l'assemblée générale de 2012, soit 415 €.

Cette somme résulte en effet d'une commande chez un traiteur, ainsi que l'achat de fromage, pain, vin et boissons supplémentaires.

Aucune objection n'étant formulée, le bilan financier a été voté à l'unanimité.

#### **4 Bilan des tournois 2013-10-20**

La grande majorité des recettes du club est due notamment à l'organisation des ses différents tournois :

- 2 TH en août	1101,20 (contre 7 estivales en 2012 : 852,50)
- 1 TH en semi-nocturne et semi rapide	683,47
- 1 TH en février	525,69

Il faut noter cependant que malgré l'amélioration de la qualité des repas, cette ligne budgétaire n'a pas été déficitaire.

#### **5 Licence et cotisation**

Le prix de la licence et de la cotisation club reste inchangé, à savoir 40 € pour la licence et 5 € pour la cotisation.

La Présidente informe les membres présents que l'an prochain, il n'y aura plus de différence entre licence et cotisation et qu'une seule somme sera demandée à l'ensemble des membres.

En effet, tous les membres bénéficient des prestations offertes par la Fédération Française de Scrabble. Cette somme sera donc unique et couvrira également les frais d'assurance personnels de chacun.

Il faut rappeler que les compétiteurs, quant à eux, payent en plus, individuellement, les inscriptions aux tournois

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente convie les membres à un repas de clôture

Le Secrétaire,

La Présidente

G. ALBRECHT.

F. ALBRECHT.